RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU

MONTAGNY

PRÉSENTATION DU PADD

Réalités Bureau d'études

Bureau d'études REALITES
34 Rue Georges Plasse - 42300 Roanne
Tél : 04 77 67 83 06 - Fax : 04 77 23 01 85
E-mail : urbanisme@realites-be.fr

25/04/2019

PRÉAMBULE

- Montagny : 830 hectares et 2 892 habitants
- Appartenance à la Communauté de Communes de la Vallée du Garon
- Présence d'un PLH2 approuvé le 7 Février 2017
- Appartenance au SCOT de l'Ouest Lyonnais approuvé en 2011 et en cours de révision
- PLU approuvé en 2006 avec évolutions en 2009 et 2011
- Délibération de révision du PLU en date du 3 Août 2017 *(procédure de révision prescrite en 2011 abandonnée) : projet de résidence seniors, de golf, développement économique (espaces agricoles et naturels, extension de la zone du Baconnet, dynamique commerciale), promotion touristique du territoire, valorisation du patrimoine*

PROCÉDURE

- Diagnostic
- Projet de territoire
- Cas par cas auprès de l'Autorité Environnementale
- Traduction réglementaire : zonage, règlement, orientations d'aménagement et de programmation

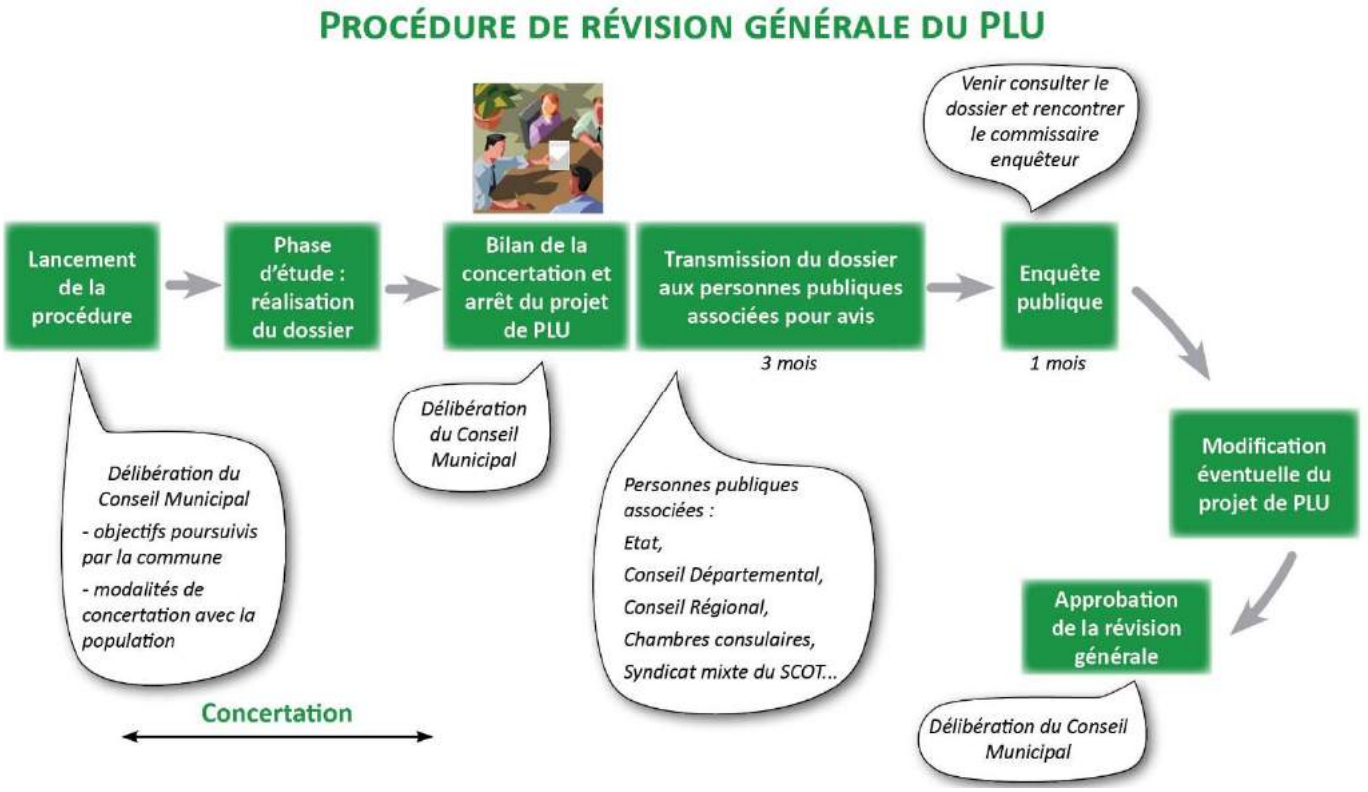

DÉFINITION DES THÈMES DU PADD

UN PROJET ORGANISÉ AUTOUR DE 5 THÉMATIQUES

- Mettre à profit la proximité de l'agglomération lyonnaise
- Protéger les richesses et ressources du territoire
- Recentrer prioritairement le développement sur le bourg de Sourzy…
- …Tout en préservant le caractère « village » de Sourzy
- Permettre le développement économique

Mettre à profit la proximité de l'agglomération lyonnaise

METTRE À PROFIT LA PROXIMITÉ DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

INCITER À UNE AMÉLIORATION DES DÉPLACEMENTS

➢ Inciter à un développement des transports collectifs

-En collaboration avec les organismes compétents, inciter à une meilleure compétitivité des transports collectifs et une meilleure utilisation, visant à limiter l'utilisation de la voiture, réduire les temps de trajet,… en direction de l'agglomération lyonnaise

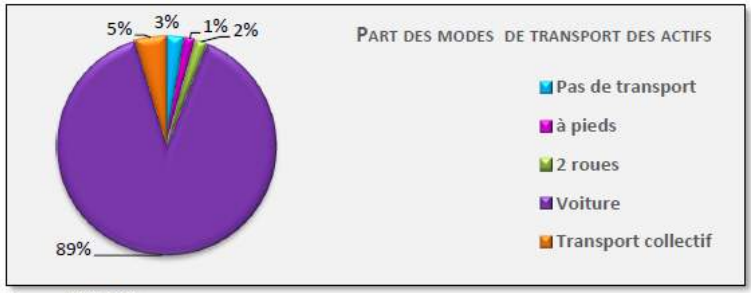

Source : INSEE 2015

-Inciter à l'utilisation des transports ferroviaires, depuis Givors ou Brignais, du fait des projets de création du pôle multimodal de Brignais, du projet tram-train entre Givors et Brignais et la création de haltes sur Montagny-Millery et Vourles.

-Inciter à l'amélioration des transports urbains départementaux, passant notamment sur les RD 386, RD 342 et RD105, gérés par le SYTRAL

-Favoriser le co-voiturage, par la création d'un parking de co-voiturage

METTRE À PROFIT LA PROXIMITÉ DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

INCITER À UNE AMÉLIORATION DES DÉPLACEMENTS

➢ Inciter à une meilleure sécurité des RD

-Prendre en compte les déplacements importants sur les RD 386 et 342 en direction de Lyon

-Participer à la réalisation d'aménagements qualitatifs et sécuritaires visant à réduire la vitesse en agglomération le long de la RD 386, en collaboration avec le Conseil Départemental et les services de l'Etat

-Concilier trafic de transit et de desserte sur la RD 105 traversant le centre de Sourzy

➢Poursuivre la réalisation d'un maillage modes doux à l'échelle intercommunale

-En développant des liaisons entre le centre de Sourzy, le vieux bourg, les équipements sportifs de Brasseronde, la zone d'activités du Baconnet, Montagny-le-Bas,… Ces cheminements ont vocation à se poursuivre sur les communes voisines.

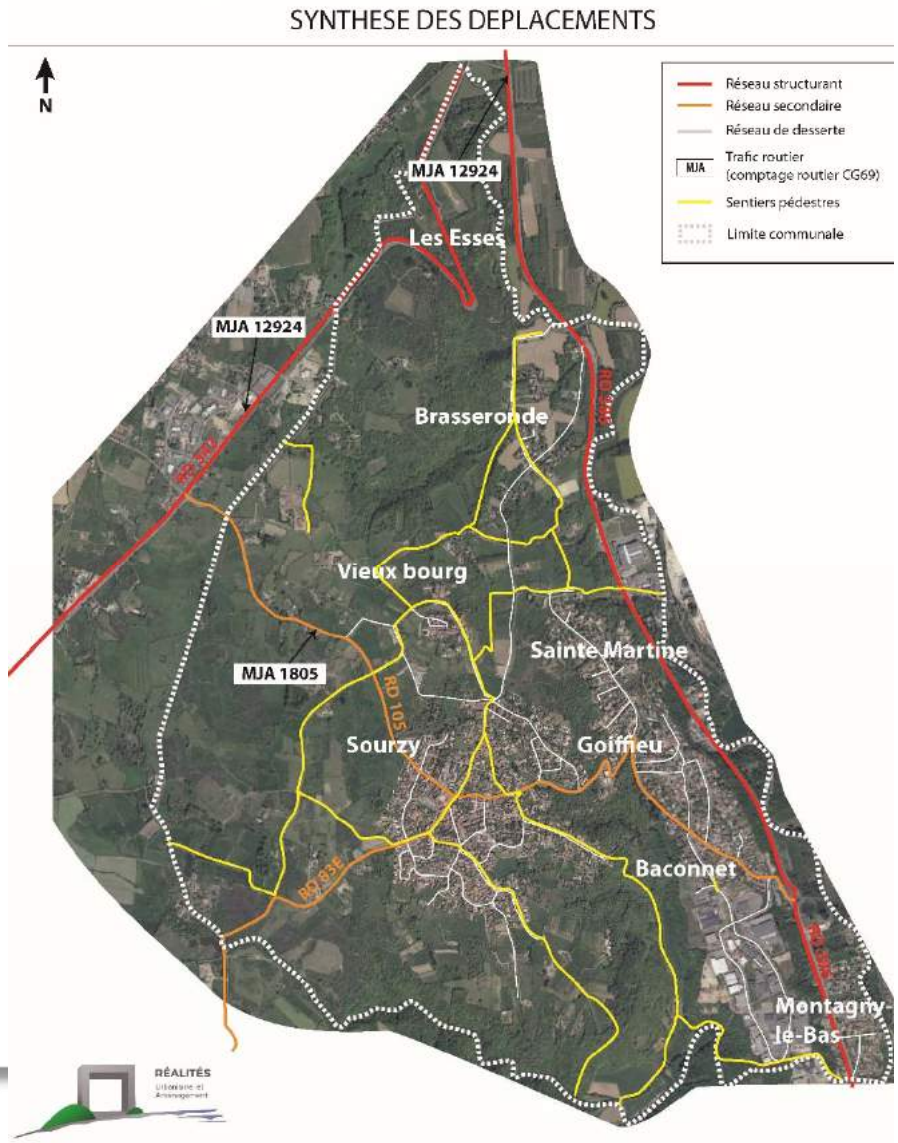

METTRE À PROFIT LA PROXIMITÉ DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

PROFITER DU DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

➢ Inciter au développement du très haut débit sur le territoire

-En collaboration avec les organismes compétents, inciter au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, et plus particulièrement de la fibre optique sur le territoire communal :

- en direction des zones d'activités, afin d'améliorer leur image et la rentabilité des entreprises
- en vue de développer des emplois sur le territoire, grâce au télétravail, au développement des activités, services par exemple
- en faveur des habitants pour améliorer leur cadre de vie

➢ Poursuivre et améliorer la desserte en réseaux de la commune

-D'importants travaux en matière d'assainissement ont été réalisés ces dernières années.

-Poursuivre les efforts de desserte en eau potable, défense incendie, assainissement collectif, eaux pluviales, gaz…

METTRE À PROFIT LA PROXIMITÉ DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

AFFIRMER UNE VOCATION DE LOISIRS / TOURISME SUR LE QUARTIER DE BRASSERONDE

- Atout lié à la proximité de l'agglomération lyonnaise, à son cadre de vie, en faveur de la création d'équipements de loisirs ou de tourisme d'envergure supra-communale

-Un projet soutenu par la fédération française de golf, objectif d'équilibrer les golfs autour de Lyon (seulement 5 golfs 18 trous dans le Rhône) et de couvrir la zone de Vienne

-Créer un pôle de loisirs / tourisme sur le quartier de Brasseronde :

- avec des équipements sportifs,
- la création d'un parcours de golf 9 trous, d'un practice et d'un pitch and putt
- La développement d'hébergements touristiques en lien avec cette activité de loisirs

-Des retombées directes et indirectes au niveau économique

-Projet étudié en lien avec les enjeux agricoles (préserver au mieux les terres classées AOC), environnementaux (trame verte, préservation de certains habitats, zone tampon de quiétude du Grand-Duc), de gestion de l'eau…

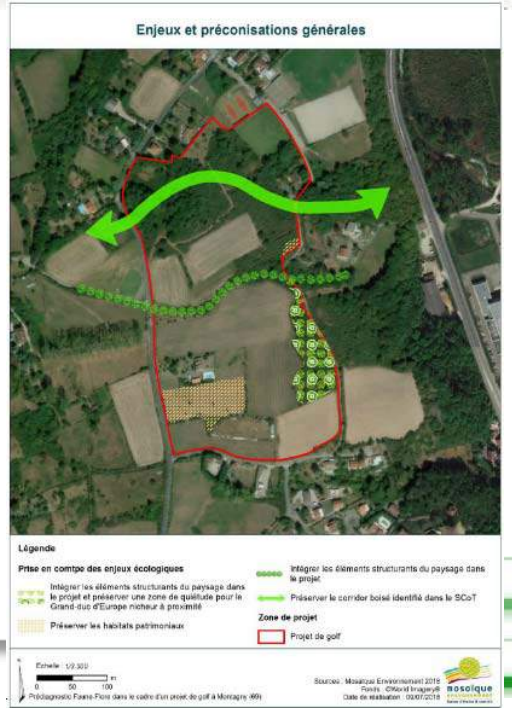

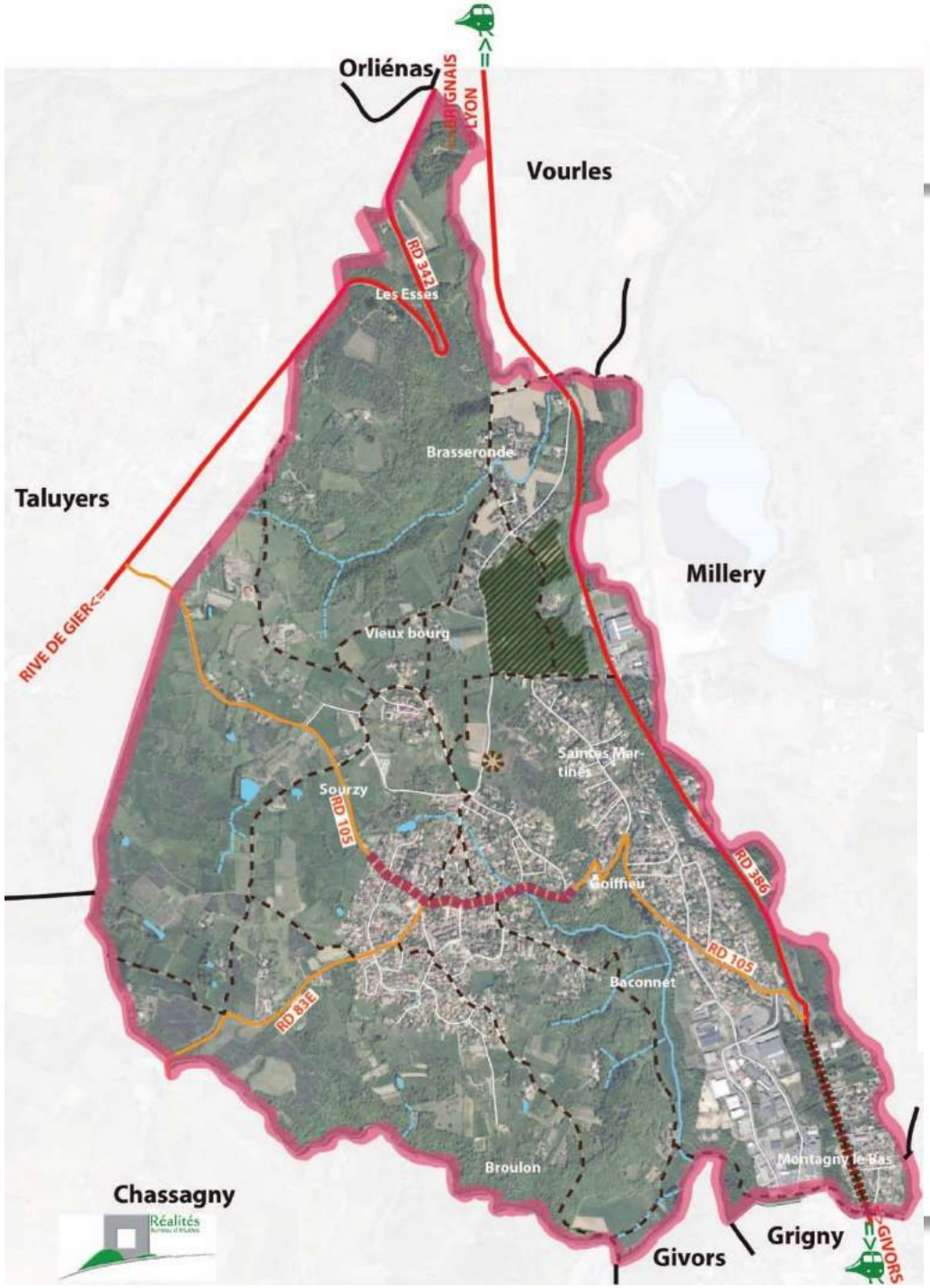

METTRE À PROFIT LA PROXIMITÉ DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

Mettre à profit la proximité de l'agglomération lyonnaise

- Aire de covoiturage à aménager
- Transports collectifs à encourager
- Utilisation des transports ferroviaires à inciter
- Aménagement qualitatif et sécuritaire à concilier avec le transport exceptionnel
- Trafic de transit et de desserte à concilier
- Maillage modes doux à poursuivre
- Desserte réseaux à poursuivre et améliorer
- Projet sportif, golfique et touristique à développer

THÈME 2

Protéger les richesses et ressources du territoire

PROTÉGER LES RICHESSES ET RESSOURCES DU TERRITOIRE

METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE NATUREL

➢ Préserver les Landes de Montagny

-Arrêté préfectoral de biotope et donc réservoir de biodiversité

-Interdire les constructions, excepté celles dédiées aux abris d'animaux et ouvrages nécessaires aux services publics

-Maintenir le réseau bocager existant et encourager à son développement

-Préserver les sentiers de randonnée et les éléments caractéristiques du paysage (murets…)

➢Conserver les principales entités boisées du territoire

-Protéger les boisements importants, fonctionnels, tels que le Bois de la Cure de Montrond et le Bois de la Combe Giraud

-Protéger les boisements situés à proximité de l'urbanisation :

⇒A hauteur de Sourzy, de Saintes Martines / Goiffieu, de Brasseronde

Carte de diagnostic, illustrative

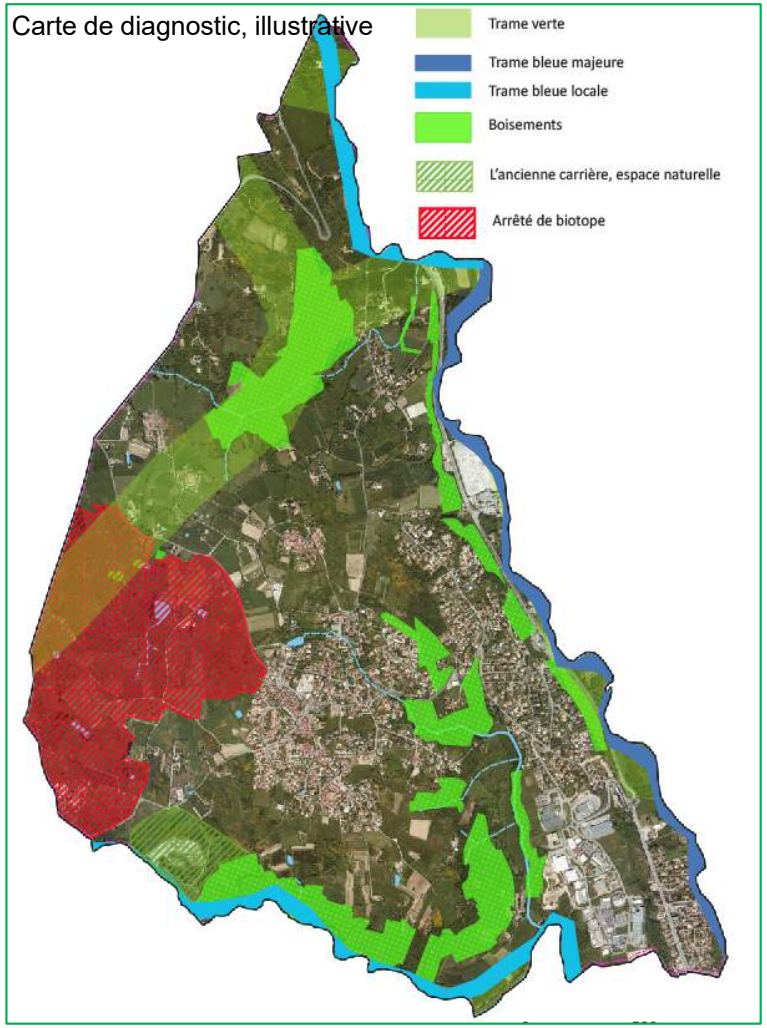

PROTÉGER LES RICHESSES ET RESSOURCES DU TERRITOIRE

METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE NATUREL

➢Protéger et mettre en valeur les cours d'eau, trame bleue

-Préserver le corridor aquatique majeur du Garon et les corridors d'enjeux locaux du Merdanson au Nord, du Broulon au Sud et du Bresselon

-Préserver des espaces tampon le long de chaque cours d'eau

⇒Préserver les zones humides ayant fait l'objet d'un recensement

➢Préserver les corridors écologiques, trame verte à une échelle plus large

-Corridor écologique entre la zone de biotope et la vallée du Garon sur la partie Nord du territoire

➢Préserver les coupures d'urbanisation, participant aux enjeux paysagers et environnementaux

-Coupure d'urbanisation entre Sourzy et Goiffieu/Saintes Martines/Baconnet, en préservant la « vallée » du cours d'eau du Bresselon

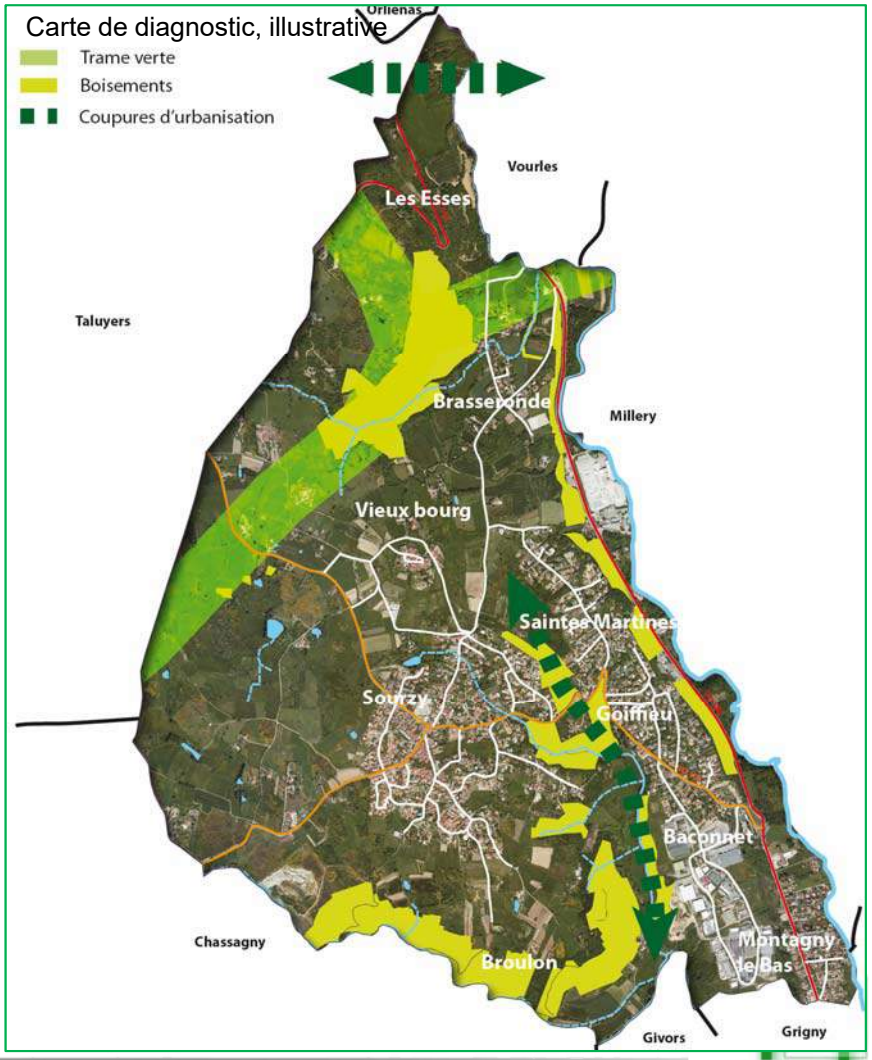

PROTÉGER LES RICHESSES ET RESSOURCES DU TERRITOIRE

METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE NATUREL

➢Agir avec les organismes compétents pour une bonne qualité de l'eau

-Préserver les zones de captage du Garon

-Préserver les espaces naturels le long des cours d'eau

➢Préserver les éléments caractéristiques du paysage montagnerot

-Préserver les murets de qualité, les haies et alignements d'arbres présentant un intérêt

-Préserver les vues remarquables

-Préserver les secteurs de vigne, notamment autour du Vieux Bourg de Montagny

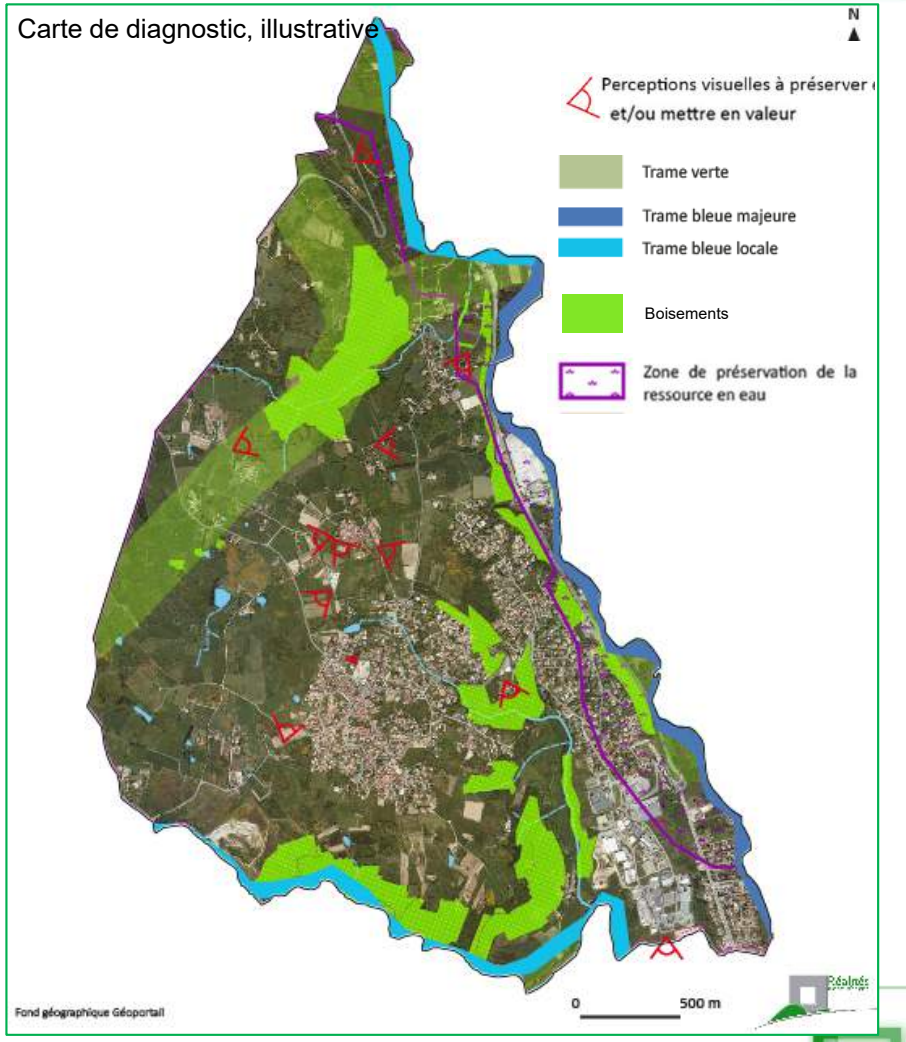

PROTÉGER LES RICHESSES ET RESSOURCES DU TERRITOIRE

ANTICIPER LES DÉFIS DE DEMAIN EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE GESTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

➢Dédier le site de l'ancienne carrière des Grandes Bruyères à la production d'énergie renouvelable

-Projet d'énergie renouvelable photovoltaïque

-Projet envisagé sur un secteur avec peu d'enjeu agricole

-Concilier la production d'énergie photovoltaïque avec le maintien voire le développement de l'agriculture (élevage ovins notamment)

-Ancienne carrière, ancienne friche, concilier enjeux environnementaux et développement des ressources renouvelables

➢Promouvoir le recours aux énergies et matériaux renouvelables

-Encourager le recours aux énergies renouvelables et au développement de matériaux plus économes en énergie

➢ Développer des alternatives à l'utilisation de la voiture

-Privilégier le développement urbain et plus compact sur Sourzy proche des commerces et services

-Développer les modes doux

-Proposer des espaces pour le covoiturage

PROTÉGER LES RICHESSES ET RESSOURCES DU TERRITOIRE

ASSURER UNE CONSOMMATION D'ESPACES NÉCESSAIRE POUR LES PROJETS D'ENVERGURE TOUT EN LIMITANT LA CONSOMMATION POUR L'HABITAT

➢ Un développement urbain plus économe

-Une consommation inférieure à celle des dix dernières années d'environ 1,2 ha par an pour l'habitat *(17 hectares entre 2003 et 2017)*

-Une densité moyenne globale de 25 à 30 logements à l'hectare

-Un développement de l'habitat concentré au cœur des enveloppes urbaines actuelles pour répondre aux besoins

-Une consommation maximale de 5 hectares jusqu'en 2030 *(moyenne de 0,5 ha par an)*

➢ Accueillir d'autres fonctions urbaines et s'inscrire dans des stratégies intercommunales

-Environ 10 hectares pour l'accueil d'activités de loisirs et touristique

-Environ 15 hectares pour l'accueil d'activités économiques et d'équipements

-Environ 10 hectares pour le développement des énergies renouvelables

PROTÉGER LES RICHESSES ET RESSOURCES DU TERRITOIRE

METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE BÂTI

➢ **Affirmer la position stratégique du vieux bourg et le mettre en valeur**

-Maintenir les co-visibilités : les vues sur ce bourg et depuis ce bourg

-Préserver le socle agricole et viticole entourant le bourg et veiller pour cela à l'intégration d'éventuels projets situés autour de ce bourg

-Préserver ce secteur de l'urbanisation, permettant de conserver son organisation urbaine médiévale

-Maintenir la qualité des espaces publics et des voiries

-Réfléchir avec l'Architecte des Bâtiments de France à une adaptation du périmètre de protection des Monuments Historiques autour des ruines de l'ancienne Eglise

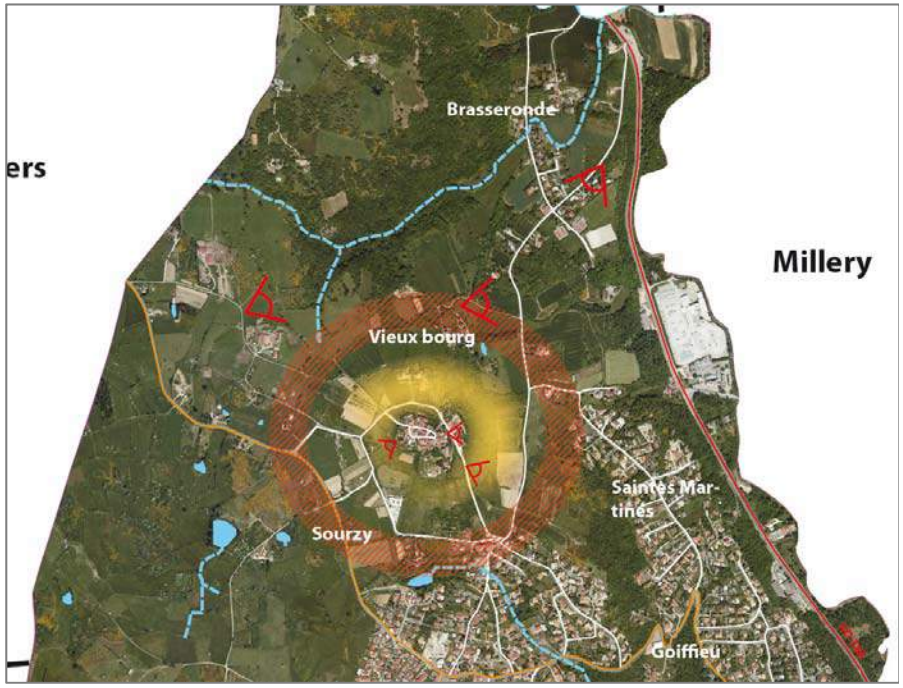

Mettre en valeur le vieux bourg de Montagny

Prendre en compte le périmètre d'un site inscrit : Eglise classée à l'inventaire des Monuments Historiques

Mettre en valeur les points de vue depuis et sur le Bourg

Préserver le socle agricole autour du vieux Bourg

PROTÉGER LES RICHESSES ET RESSOURCES DU TERRITOIRE

METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE BÂTI

- **Protéger et mettre en valeur le patrimoine historique au niveau de Sourzy**
- **Identifier et protéger la qualité architecturale des fermes et maisons bourgeoises**
- **Mettre en place des outils favorisant une cohérence architecturale sur la commune**
- **Mettre en valeur le petit patrimoine, notamment les murets en pierres sèches**

Carte de diagnostic, illustrative

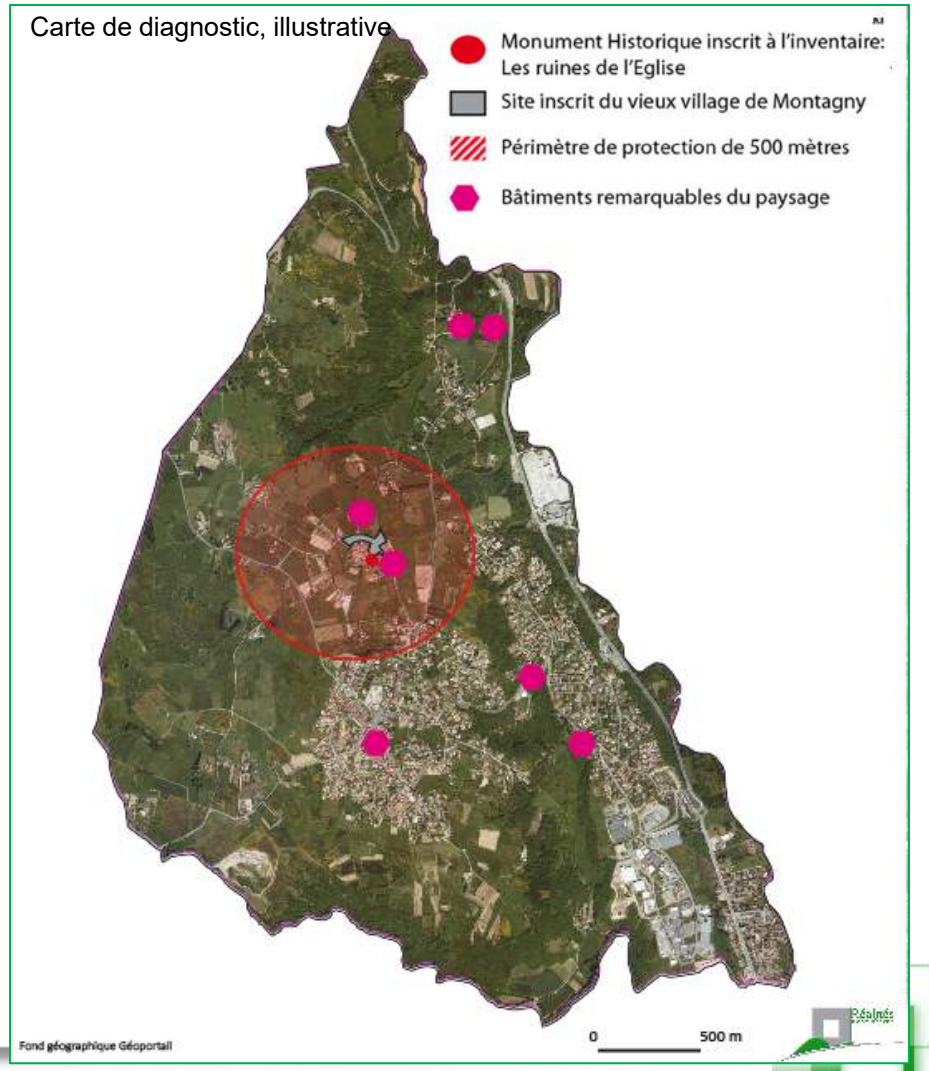

PROTÉGER LES RICHESSES ET RESSOURCES DU TERRITOIRE

PRENDRE EN COMPTE LES RISQUES ET LES NUISANCES

Prendre en compte les risques:

- Le risque d'inondation, notamment le long du Garon et du Bresselon
- Agir pour une bonne gestion des eaux pluviales
- Les risques géologiques, mouvements de terrain, sismiques, retrait-gonflement d'argiles
- Les risques technologiques liés aux diverses canalisations (produit chimique, gaz,..)

Prendre en compte les nuisances :

- Nuisances sonores et transport de matières dangereuses sur les infrastructures routières
- Nuisances liées à certains établissements

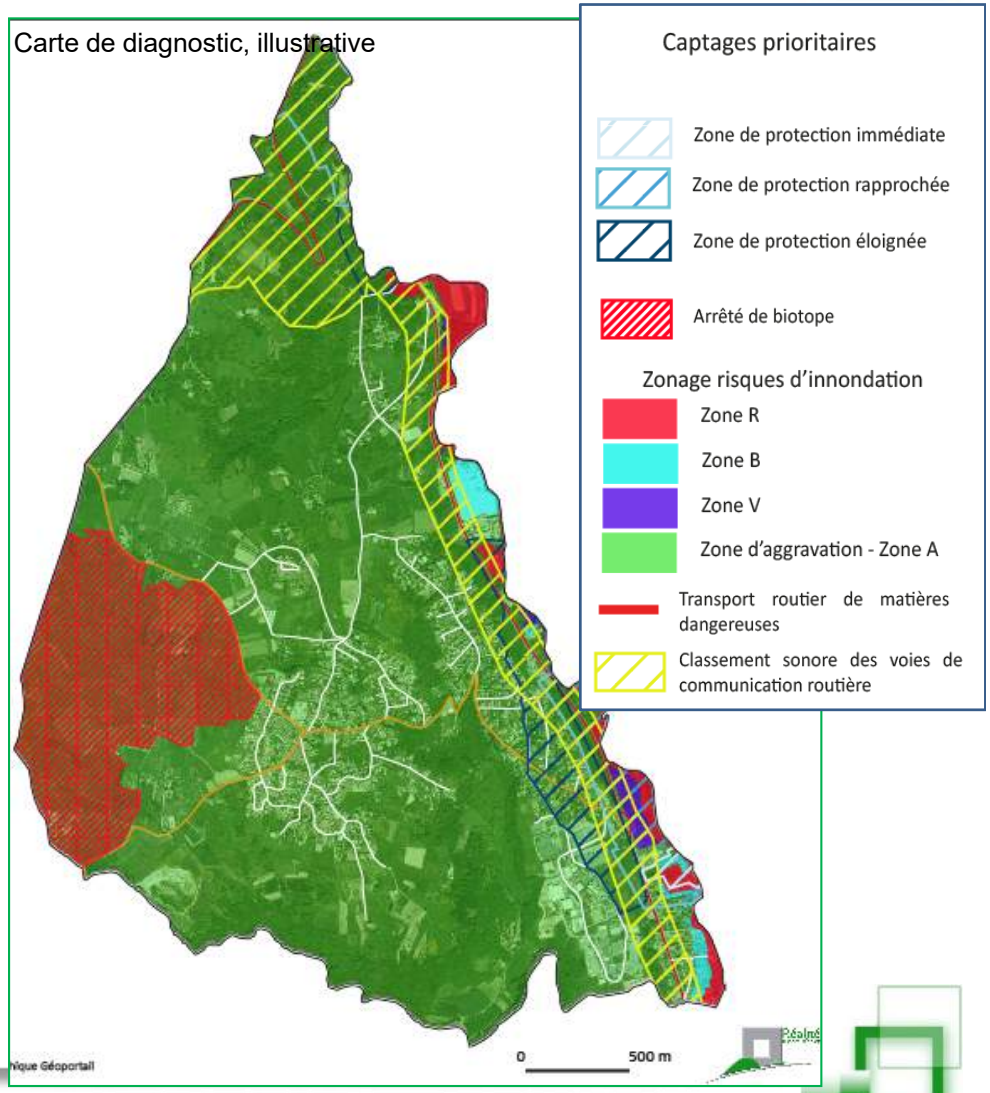

PROTÉGER LES RICHESSES ET RESSOURCES DU TERRITOIRE

METTRE À PROFIT LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

POUR DÉVELOPPER UN TOURISME VERT

➢Permettre l'installation de haltes à des points stratégiques, bénéficiant de vues remarquables

-Existence d'une aire de loisirs sur Brasseronde et sur le vieux bourg de Montagny (aire de pique-nique).

-Prévoir une aire camping-car en périphérie des landes de Montagny,

-Prévoir d'un espace de stationnement pour les manifestations importantes, pour les touristes et randonneurs, le long de la RD83[E]

➢Faciliter l'accès et la promenade

- Mettre en valeur les cheminements piétons dans les Landes et autour du vieux bourg

➢Développer l'hébergement touristique

-Encourager les projets d'hébergement touristique, par aménagement du bâti

-Projet d'hébergement touristique en accompagnement du golf

1. Les Monts du Lyonnais et Taluyers, depuis le Belvédère du Vieux bourg

4. Les landes de Montagny, avec son réseau de haies bocagères et de murets

7. Vue sur Grigny et Givors, depuis la montée de Sourzy

10. Vue côté Est du piton de Montagny, depuis Brasseronde

PROTÉGER LES RICHESSES ET RESSOURCES DU TERRITOIRE

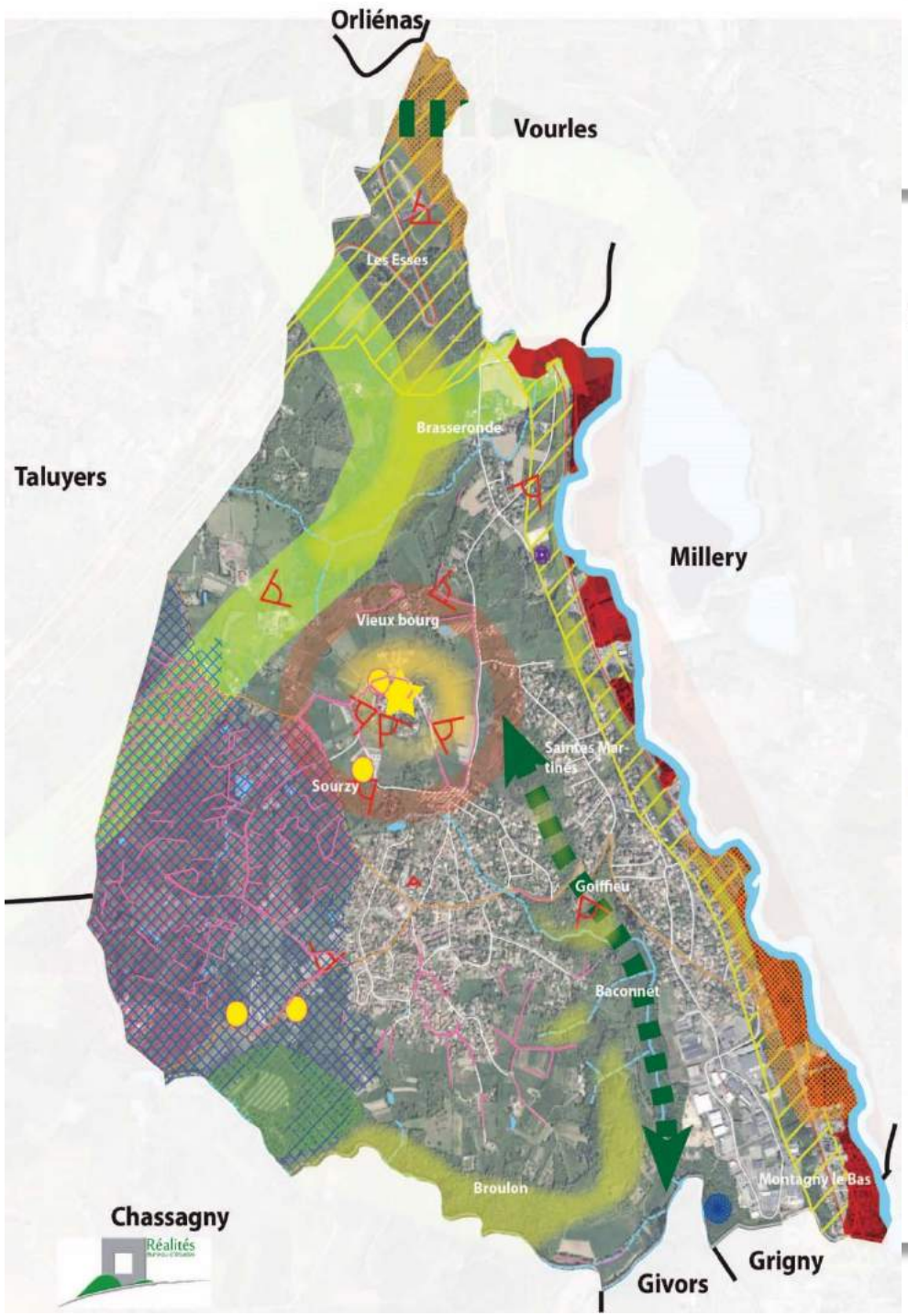

Protéger les richesses et ressources du territoire

- Protéger les landes de Montagny (secteur de biotope)
- Prendre en compte les enjeux de l'ENS des Landes de Montagny
- Préserver les principaux boisements
- Protéger et mettre en valeur la trame bleue
- Préserver les corridors écologiques
- Protéger les zones de captage
- Préserver les coupures d'urbanisation
- Préserver les vues remarquables du territoire
- Préserver les éléments de petit patrimoine (murets, haies)
- Favoriser la production d'énergie renouvelable sur l'ancienne carrière
- Mettre en valeur le vieux Bourg
- Préserver le socle agricole autour du vieux Bourg de Montagny
- Réfléchir à une adaptation du périmètre de protection des Monuments Historiques (église)
- Prendre en compte le risque d'inondation (PRNPI)
- Accompagner le projet d'ouvrage écrêteur sur le Mornantet
- Prendre en compte les nuisances sonores
- Aménager des aires naturelles de pique-nique, stationnement, accueil camping-caristes
- Développer l'hébergement hôtelier

THÈME 3

Recentrer prioritairement le développement sur le bourg de Sourzy…

RECENTRER PRIORITAIREMENT LE DÉVELOPPEMENT SUR LE BOURG DE SOURZY

PROPOSER UN DÉVELOPPEMENT DÉMOGRAPHIQUE COHÉRENT

➢ Une production de logements à maîtriser et encadrer

-*Rappel objectif SCOT : 300 logements sur 2006-2020 : 298 logements réalisés (moyenne de 23 logements par an)*

-*Rappel PLH2: 55 logements sur 2016-2021 : 62 logements réalisés au 1er Janvier 2019*

-Objectif de préserver le cadre de vie de la commune, assurer le renouvellement de la population et permettre l'accueil d'une nouvelle population:

- Fort ralentissement jusqu'en 2021 pour limiter le dépassement du seuil du PLH2
- Ralentir la dynamique de production de logements en dessous des 20 logements par an
- Tenter de rester en dessous des 3 500 habitants à horizon 2030, même si l'évolution démographique reste difficilement maîtrisable.

➢Diversifier le parc de logements en proposant des logements aidés

-*Rappel : 13% de collectif, 15% de locataires, 74 logements sociaux (≈7%)*

-Encourager le renouvellement de la population, offrir un parcours résidentiel complet, diversifier le parc de logements

-Créer de l'habitat pour seniors répondant à un réel besoin

-Développement du logement social en anticipant les obligations réglementaires au-delà des 3 500 habitants, en s'orientant vers un objectif de 30 % de logements sociaux et même 50% sur des opérations spécifiques.

RECENTRER PRIORITAIREMENT LE DÉVELOPPEMENT SUR LE BOURG DE SOURZY

AFFIRMER LA CENTRALITÉ DE SOURZY

Le pôle scolaire

➢3 polarités sur Montagny :

-Sourzy rassemblant les principaux équipements et services

-Montagny-le-Bas, pôle de vie le long de la RD386

-Montagny-leVieux, avec des enjeux patrimoniaux et touristiques

➢Conforter et prioriser le développement sur le bourg de Sourzy

-En favorisant les opérations de densification, de comblement de dents creuses, de rénovation…

-En privilégiant une plus forte densité dans le centre bourg et en limitant la densification sur la périphérie du bourg et sur les secteurs à enjeux de gestion des eaux pluviales

➢Restructurer la place de Sourzy, élément de centralité

-Conférer à cette place une organisation urbaine de centre-ville,

-Mettre en avant la diversification des typologies de logements et la diversité des fonctions.

➢Maintenir les équipements d'intérêt collectif sur Sourzy

-Espace administratif, scolaire et culturel à maintenir et développer

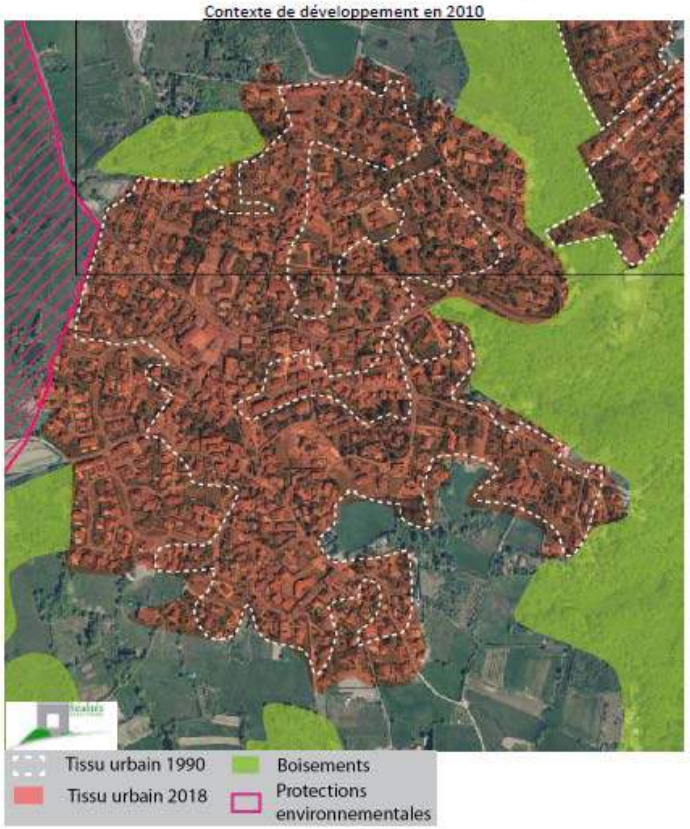

RECENTRER PRIORITAIREMENT LE DÉVELOPPEMENT SUR LE BOURG DE SOURZY

AFFIRMER LE PÔLE DE VIE DE PROXIMITÉ DE MONTAGNY-LE-BAS

- **Maintenir et développer un petit pôle d'équipements et de services de proximité en lien avec les besoins de ce quartier**
- **Interdire tout développement commercial le long de la RD 386**

PRÉSERVER LE CADRE DE VIE ET LA MORPHOLOGIE URBAINE DES AUTRES SECTEURS

- **Limiter l'urbanisation et la densification de ces quartiers :**
  - Goiffieu / Saintes Martines/Baconnet
  - Brasseronde
  - Broulon

PERMETTRE UN DÉVELOPPEMENT SPORTIF ET TOURISTIQUE SUR BRASSERONDE

- **Développer le pôle sportif, touristique et de loisirs avec les équipements existants et le projet de golf**

RECENTRER PRIORITAIREMENT LE DÉVELOPPEMENT SUR LE BOURG DE SOURZY

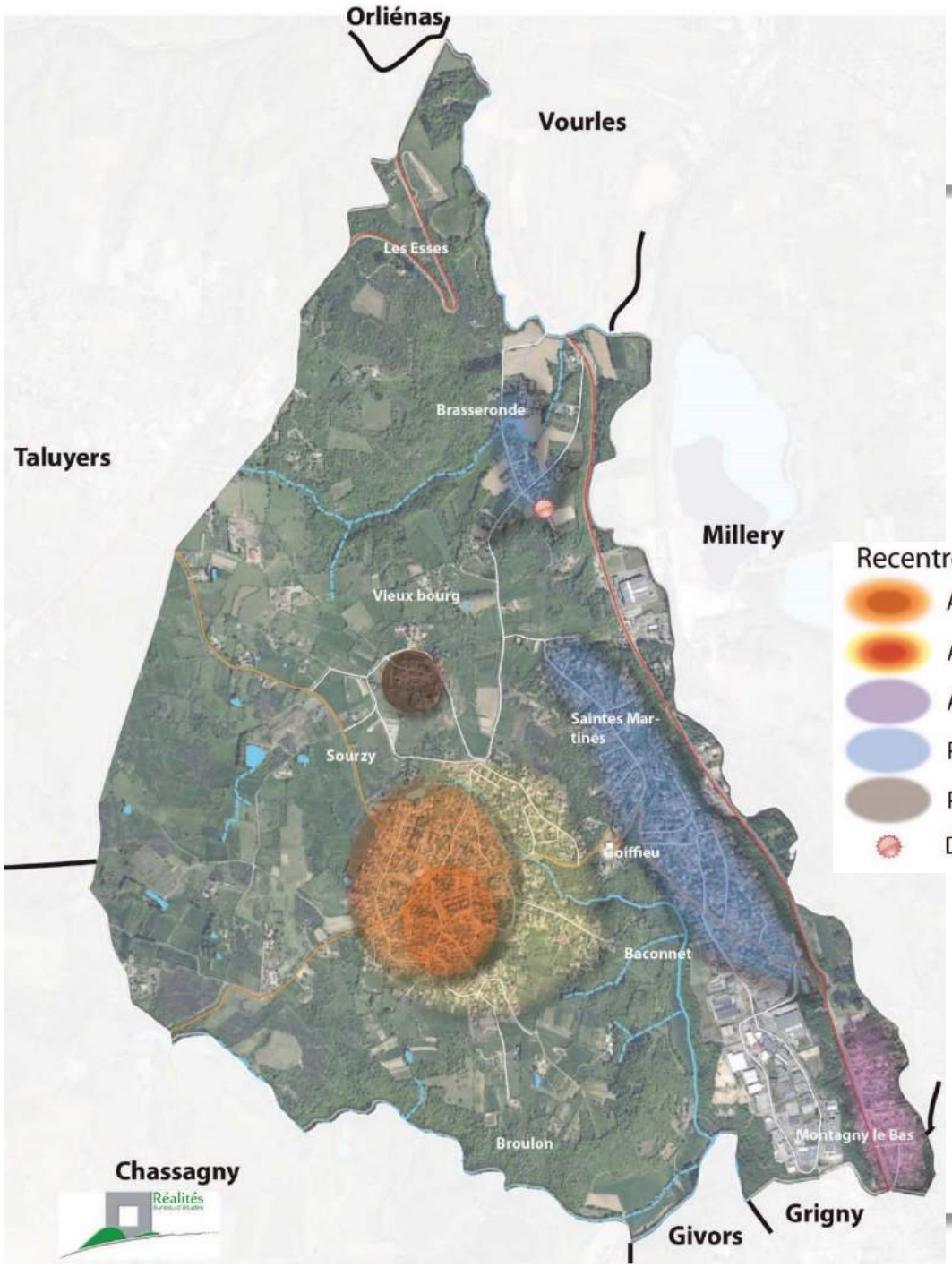

Recentrer prioritairement le développement sur le Bourg de Sourzy

- Affirmer et développer la centralité de Sourzy
- Assurer une densification dégradée autour de Sourzy
- Affirmer le pôle de vie de proximité de Montagny-le-Bas
- Préserver les autres quartiers d'habitat
- Préserver le vieux bourg de Montagny
- Développer le pôle sportif, touristique et de loisirs sur Brasseronde

THÈME 4

…Tout en préservant le caractère « village » de Sourzy

...TOUT EN PRÉSERVANT LE CARACTÈRE « VILLAGE » DE SOURZY

PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES DU BOURG DE SOURZY

➢ **Préserver et mettre en valeur le centre bourg de Sourzy**

-Protéger le quartier historique, composé de maisons en pierre, de fermes, en centre bourg (habitat en R+1 excepté autour de la place de Sourzy)

-Encourager les réhabilitations du bâti ancien à la place des démolitions-reconstructions

-Protéger les parcs accompagnant ce bâti et le mettant en valeur, en espace de respiration

-Encourager la délocalisation de l'exploitation agricole

L'Eglise

➢ **Préserver et mettre en valeur le secteur de l'Eglise**

-Mettre en valeur l'Eglise et son parc

-Conserver un espace aéré, espace de respiration, de jeux, de convivialité autour de l'Eglise

-Maintenir les perspectives sur l'Eglise depuis la place de Sourzy et le quartier du Manissolon

...TOUT EN PRÉSERVANT LE CARACTÈRE « VILLAGE » DE SOURZY

AFFIRMER UNE CENTRALITÉ DE BOURG

➢ Une centralité qui s'appuie sur 3 objectifs

-Préserver et mettre en valeur le patrimoine historique, participant à l'identité du bourg

-Conforter la centralité autour de la place en terme de fonctions et de typologies de logements

-Limiter la densification en périphérie du bourg de Sourzy

➢Développer/Conforter une nouvelle centralité autour de la place de Sourzy

-Affirmer et développer le pôle des commerces et services de proximité autour de la place de Sourzy et des équipements autour de l'école des Landes

-Poursuivre une densité forte autour de la place de Sourzy, tout en s'intégrant dans le tissu ancien existant et en diversifiant l'habitat

➢Organiser les possibilités de développement en favorisant une densité plus importante dans le centre bourg

-Favoriser une diversité de l'habitat et une qualité des aménagements

-Limiter les possibilités de densification sur la périphérie du bourg de Sourzy

...TOUT EN PRÉSERVANT LE CARACTÈRE « VILLAGE » DE SOURZY

CRÉER DES COULÉES VERTES AU SEIN DU TISSU BÂTI

➢ Créer des coulées vertes, support de liaisons douces et/ou espaces de respiration

- Entre la centralité et les quartiers d'habitat
- Entre les différents quartiers d'habitat
- Privilégier la connexion modes doux centralité/quartier dans les nouvelles opérations
- Permettre le maintien d'espaces de respiration au sein du tissu urbain
- Maintenir la coupure d'urbanisation entre Sourzy et les autres quartiers Goiffeu / Saintes Martines / Baconnet

➢ Aménager un espace de loisirs, en continuité du tissu existant

- Sur la partie Nord du bourg de Sourzy, espace de rencontre, convivialité, parcours de santé

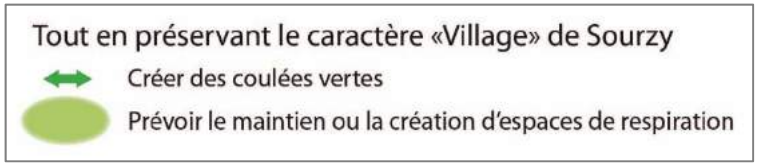

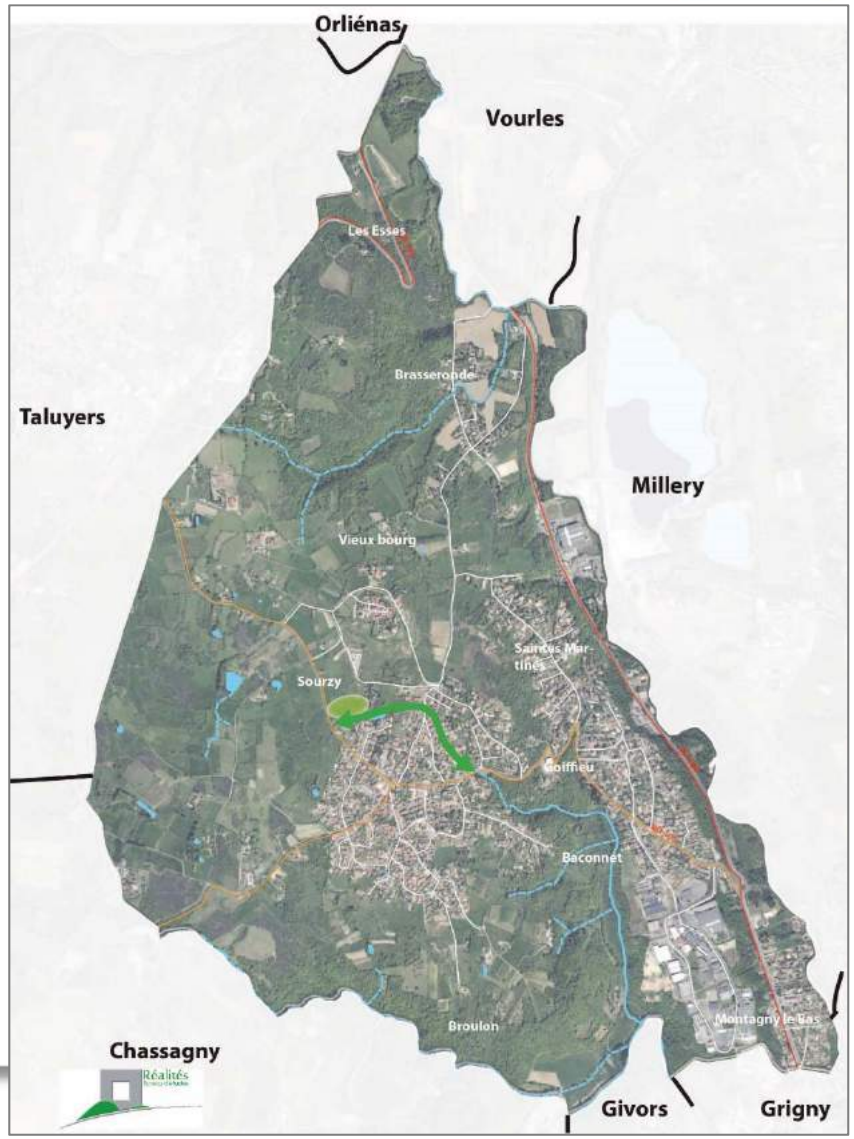

TOUT EN PRÉSERVANT LE CARACTÈRE « VILLAGE » DE SOURZY

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN AU NIVEAU DES DÉPLACEMENTS

➢ Créer de petites poches de stationnement de proximité

- Objectif: libérer le stationnement le long des voies publiques en vue de sécuriser les déplacements routiers et piétons

-Permettre la réalisation de petites poches de stationnement au sein des quartiers d'habitat.

-Aménager un espace de stationnement naturel, non imperméabilisé, à proximité du bourg le long de la RD83^{E} pour répondre aux besoins lors des manifestations importantes, pour les randonneurs

➢Aménager les entrées de bourg au niveau qualitatif et sécuritaire

-Maintenir les murets sur les voies en entrées de bourg

➢Prévoir le renforcement des aménagements modes doux

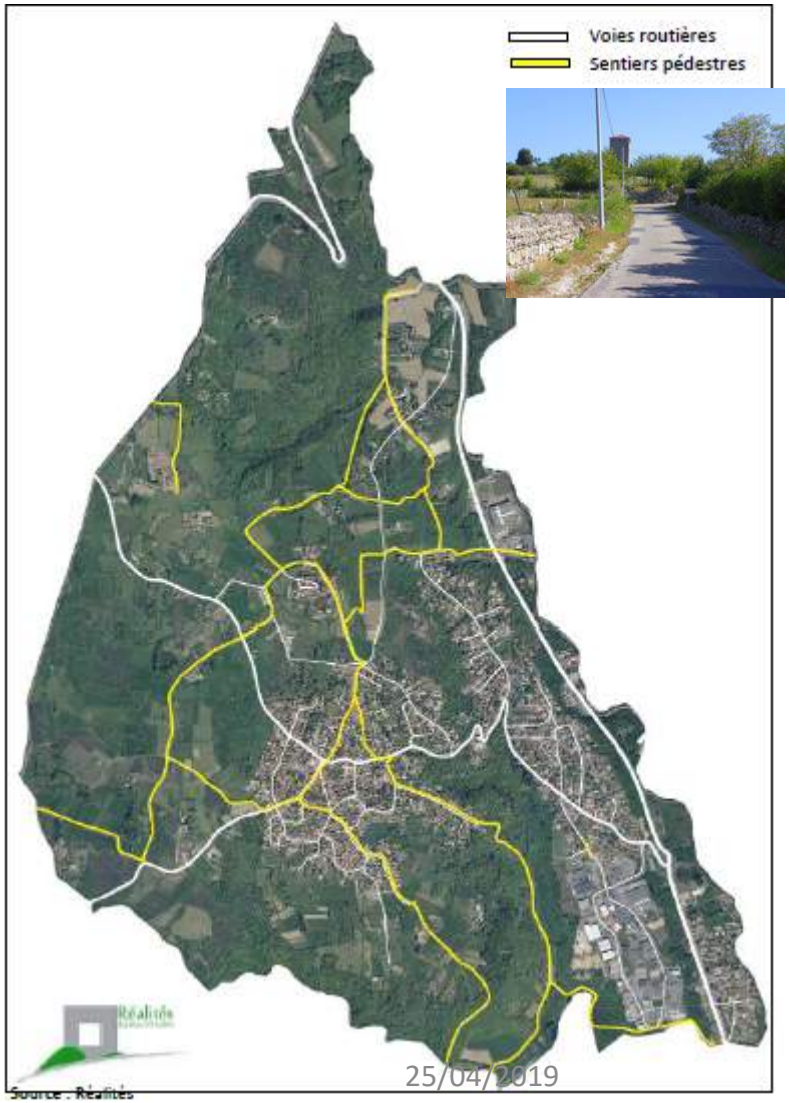

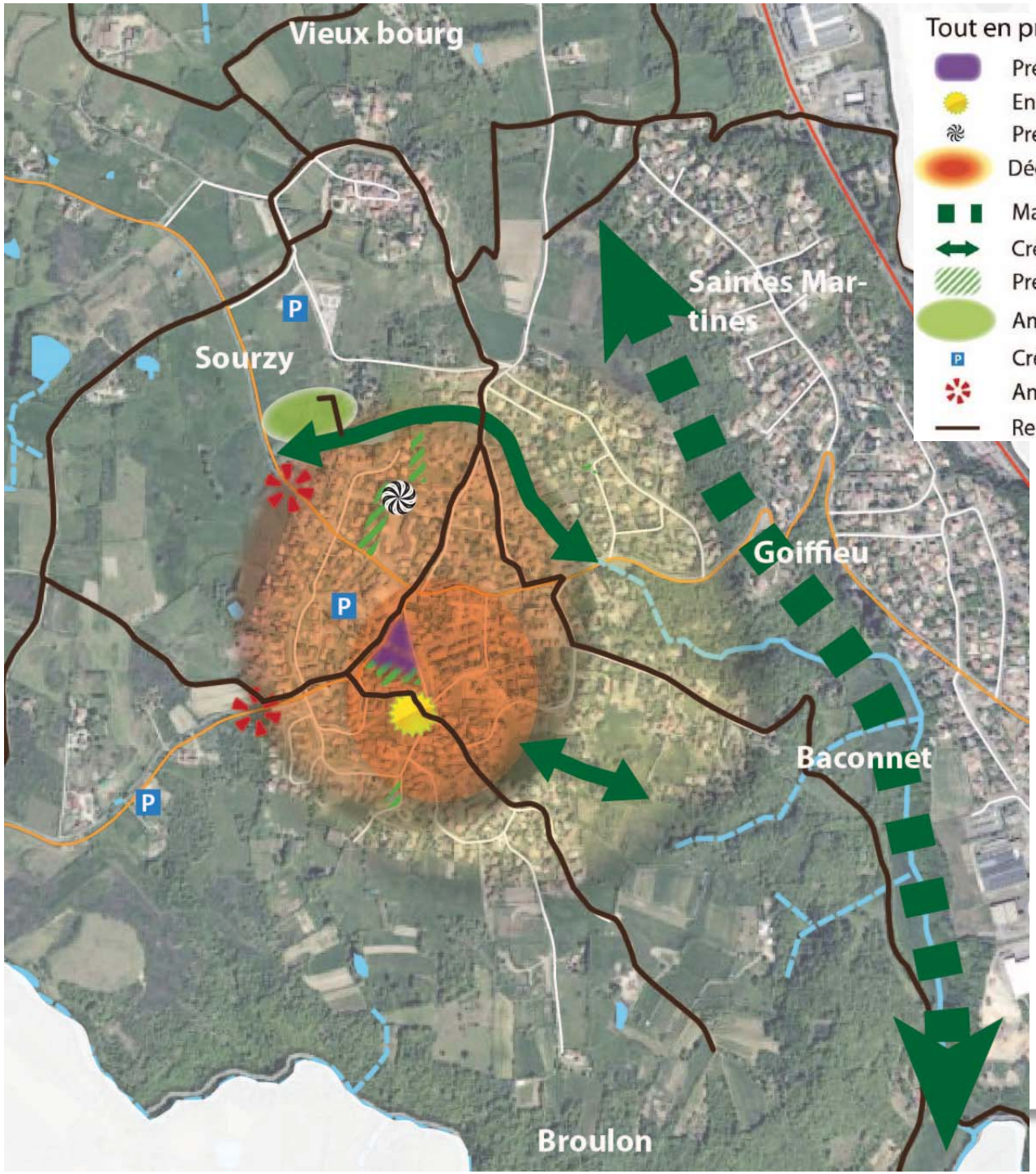

...TOUT EN PRÉSERVANT LE CARACTÈRE « VILLAGE » DE SOURZY

THÈME 5

Permettre le développement économique

PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CONFORTER LA ZONE D'ACTIVITÉS DU BACONNET EN LIMITANT SON IMPACT SUR LES ZONES D'HABITAT

- **Permettre l'extension de la zone d'activités du Baconnet**
- **Préserver un espace tampon entre le quartier d'habitat et la zone d'activités afin de limiter les nuisances pour les riverains**
- **Diversifier les vocations de la zone d'activités**

HARMONISER LA ZONE D'ACTIVITÉS DES CLAIRIÈRES

- **Affirmer sa vocation de zone d'activités (site de proximité)**
- **Sécuriser les accès principaux à la zone d'activités**
- **Améliorer l'équipement de la zone**

Les principales zones d'activités, le long de la RD 386

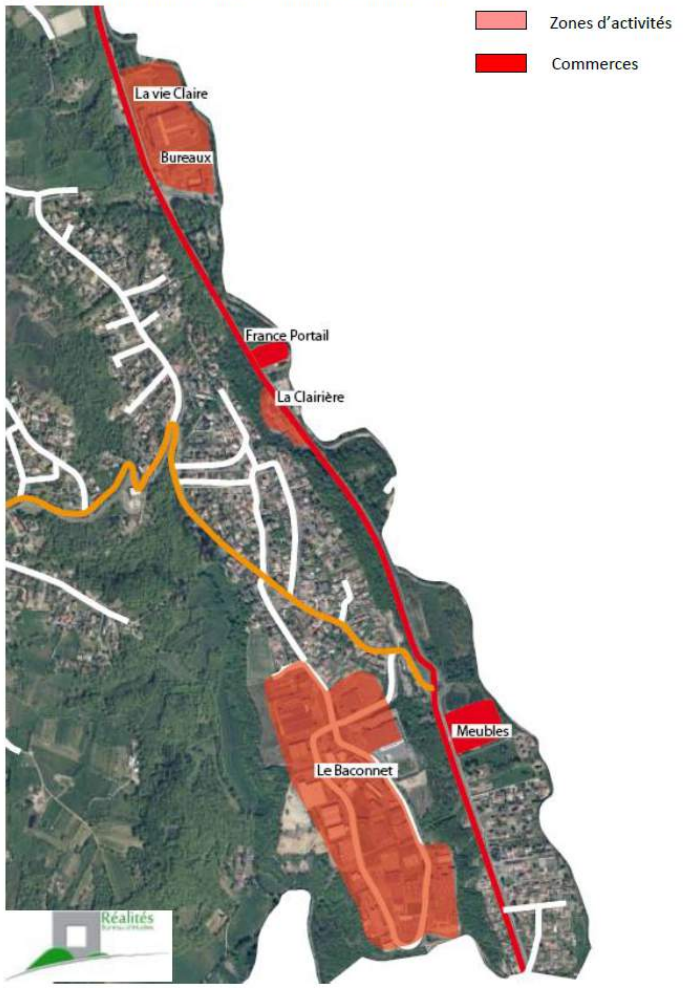

PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

FAVORISER L'ACCUEIL DE COMMERCES DE PROXIMITÉ

➢**Dans le bourg de Sourzy, centralité principale**

⇒Privilégier l'accueil de commerces autour de la place du Sourzy

Localisation des principaux commerces de proximité autour de la place de Sourzy :

PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CONCILIER LES DIVERS PROJETS D'ENVERGURE AVEC LE MAINTIEN D'UNE CERTAINE ACTIVITÉ AGRICOLE

- **Favoriser le maintien des exploitations**

- **Inciter à la délocalisation de l'exploitation située à l'intérieur du bourg de Sourzy**

- **Etudier les impacts agricoles des projets d'envergure et réfléchir à des compensations en tenant plus particulièrement compte des terres classées en AOC**

- **Limiter la consommation d'espace agricole pour l'habitat avec un recentrage de l'urbanisation autour du bourg de Sourzy**

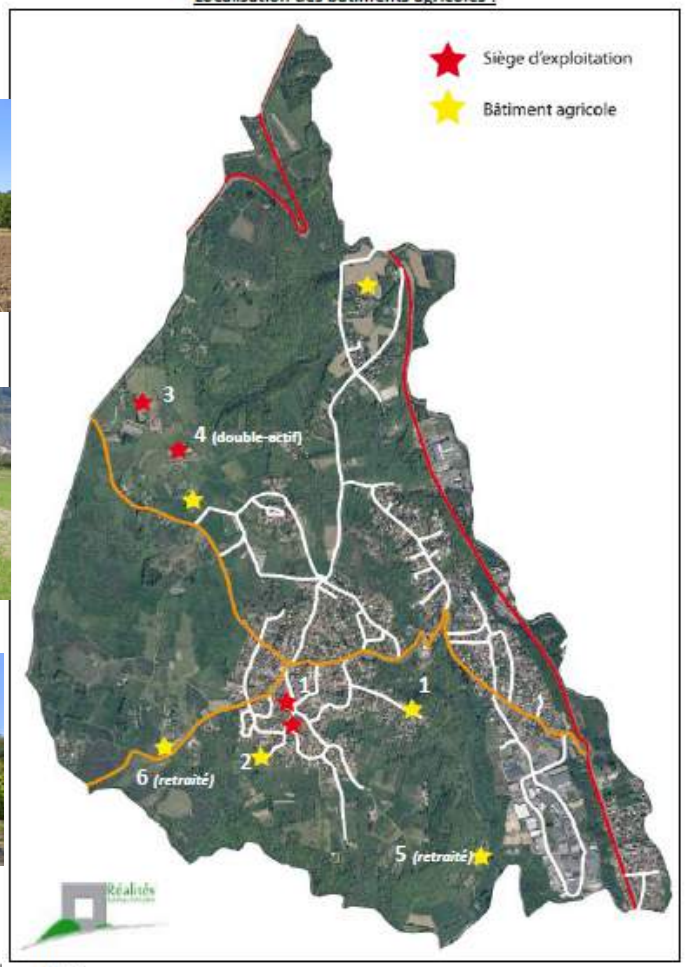

PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

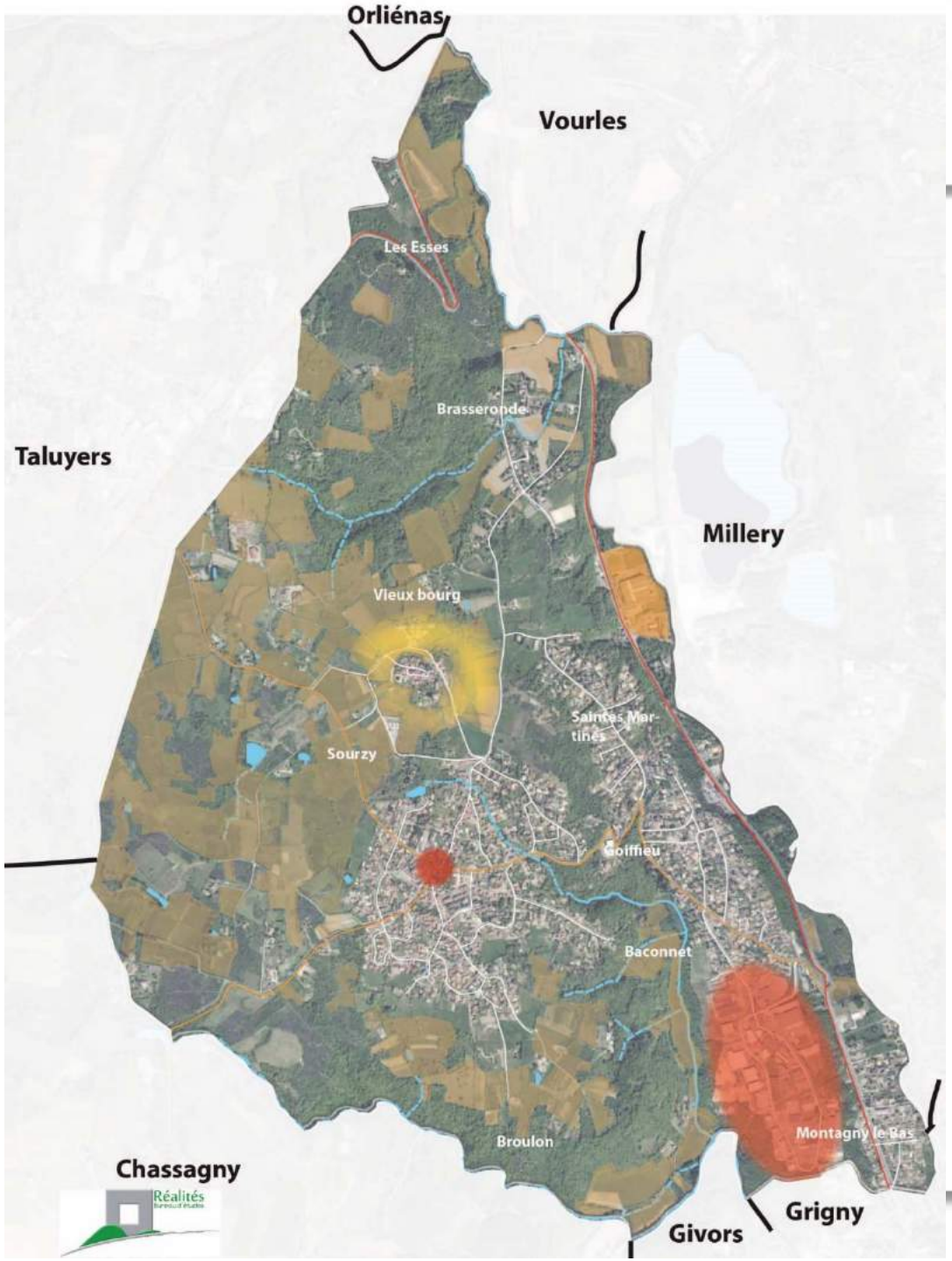

Permettre le développement économique

- Densifier et étendre la zone du Baconnet
- Harmoniser la zone d'activités des Clairières
- Favoriser les commerces de proximité
- Maintenir un socle agricole
- Limiter la consommation d'espaces agricoles

QUESTIONS, OBSERVATIONS

- **Questions, observations**
- **Débat sur les orientations du PADD**

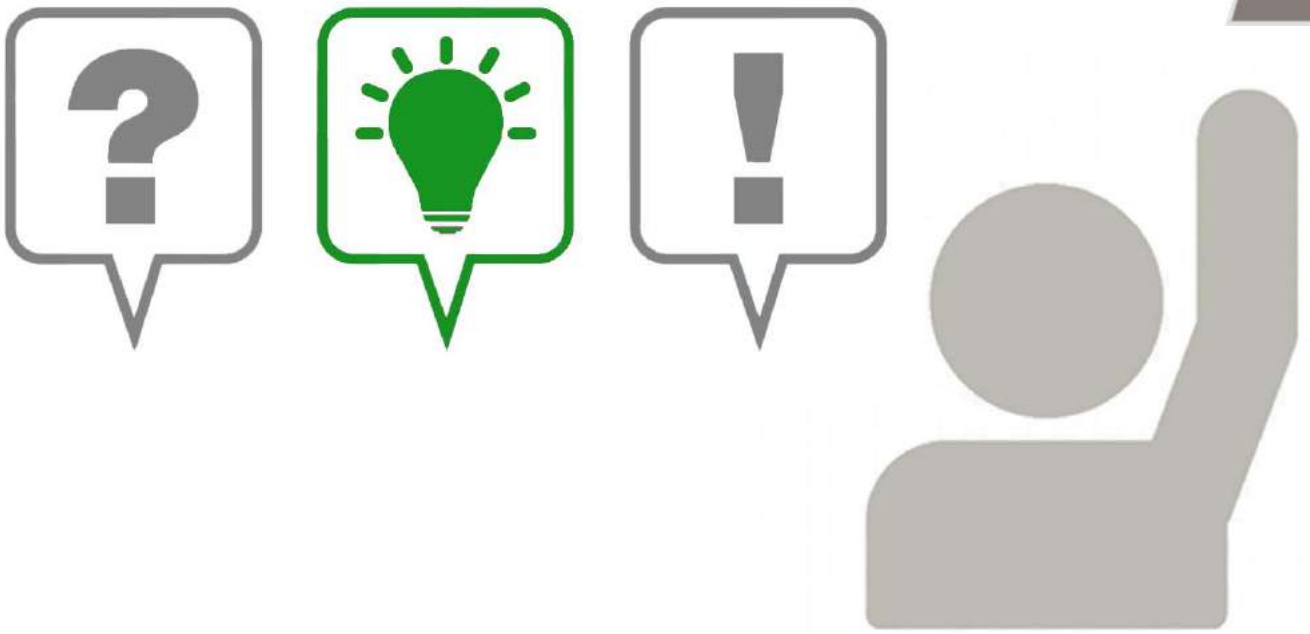

MONTAGNY

PRÉSENTATION DU PADD

MERCI DE VOTRE ATTENTION